

## 3 QUESTIONS À...



**VALENTIN ZUBER**  
PRÉSIDENT DE  
LA DÉLÉGATION  
AUX AFFAIRES  
JURASSIENNES

## «Il est plus facile d'organiser un divorce qu'un mariage»

### Comment les autorités de Moutier ont-elles été informées des plans du Canton de Berne?

Il n'y a préalablement eu aucune communication. En réalité, nous avons été informés presque comme tout le monde. Nous avons reçu le communiqué du Canton de Berne, vendredi, quelques heures avant sa diffusion officielle. Après en avoir pris connaissance, nous avons décidé avec Patrick Cerf (red: chargé de projet en vue du transfert de Moutier dans le Canton du Jura), qu'il ne nous appartenait pas de commenter les affaires bernoises, ni sur le fond ni sur la forme.

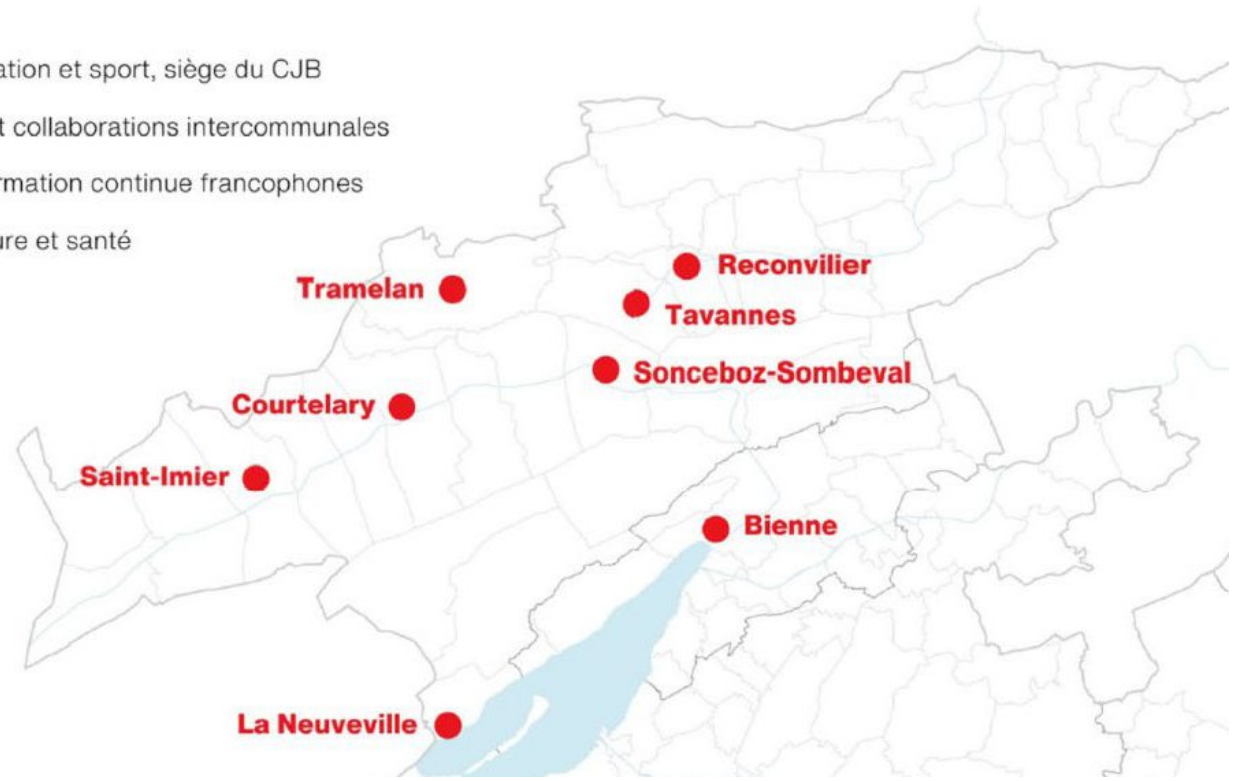
### Ne peut-on toutefois pas sentir un élan positif pour le Jura bernois derrière ces annonces?

Quand bien même je ne commenterai ni le fond ni la forme, je reste un spectateur attentif. En fait, il n'y a pas de grandes nouveautés dans toute cette histoire. Un pôle culture à Saint-Imier, cela ne signifie pas que les choses ont changé. Il y a beaucoup de communication derrière tout ça, communication que je m'abstiendrai bien sûr de commenter.

### Le Canton de Berne donne l'impression d'avancer et montre une volonté de communiquer avec transparence. En même temps, peu d'échos parviennent au Canton du Jura quant au transfert de Moutier. Pourquoi?

Il est toujours plus facile d'organiser un divorce que d'organiser un mariage! Pour nous, à Moutier, le contrat de mariage, c'est le concordat intercantonal. Tant qu'il ne sera pas signé entre Berne et le Jura, on ne peut absolument rien mettre en œuvre. Alors, on planifie et on produit des rapports. **LK**

- Tavannes** pôle administration et services
- Reconvilier** pôle justice et police
- Bienne** pôle bilingue et nouvelles formations en français, siège du CAF
- Courtelary** pôle parajudiciaire
- La Neuveville** pôle jeunesse, formation et sport, siège du CJB
- Sonceboz-Sombeval** pôle rayonnement et collaborations intercommunales
- Tramelan** pôle formation et formation continue francophones
- Saint-Imier** pôle formation, culture et santé



SOURCE: CANTON DE BERNE

# Avec la satisfaction d'avoir été entendus

Dans l'allégresse générale, pratiquement tout ce que compte le Jura bernois en associations et autres institutions a salué, vendredi, les plans du Canton du Berne. Animal réputé pour son ouïe fine, l'Ours a montré une grande qualité d'écoute lors du processus de confection du dossier, le constat est récurrent. «Je suis heureuse de constater que notre proposition a été prise en compte par le Canton», observe Virginie Heyer, présidente de Jura bernois.Bienne. Par rapport à la première mouture du projet, les maires de la région ont demandé que l'Etat civil et le Centre de documents d'identité, actuellement sis à Courtelary, soient déplacés vers le pôle administratif de Tavannes. «Ces deux offices n'ont aucun lien avec le futur pôle parajudiciaire de Courtelary», indique la députée libérale-radical. Un détail, peut-être. Il image, toutefois, l'évolution entre la première

version, mise en consultation l'année dernière, et celle dévoilée vendredi au peuple. Dans son premier jet, le Canton de Berne prévoyait de rassembler l'ensemble de son administration du Jura bernois



**«Le Jura bernois peut entreprendre de nouvelles choses, et c'est très motivant pour l'avenir.»**

**VIRGINIE HEYER**  
PRÉSIDENTE DE JURA BERNOIS.BIENNE

quelque part entre Tavannes, Reconvilier, voire Valbirse. «Presque tout ce qui se trouve à La Neuveville, comme le Conseil du Jura bernois, aurait déménagé dans la vallée de Tavannes, au même titre

que la Préfecture, qui aurait quitté Courtelary», précise Virginie Heyer. «Nous avons beaucoup critiqué cette version. Le plan proposé vendredi a beaucoup plus de sens, et Jura bernois.Bienne le salue. Par rapport à la première mouture, l'administration est mieux répartie, donnant davantage de signification aux divers pôles. Et l'on remarque qu'il y a un équilibre entre Bienne et le Jura bernois.»

### Une nouvelle énergie

La Neuveville privée de sa substance administrative? C'était l'idée. L'augure n'était pas du goût du Conseil du Jura bernois (CJB), dont la cité lacustre est le fief. «L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires ainsi que le CJB auraient déménagé», rappelle Cyprien Louis, président dudit Conseil. «La Neuveville n'a rien demandé et se serait retrouvée avec un bâtiment vide. Les commentaires du CJB ont été entendus et les solu-

tions trouvées satisfont tout le monde.»

Du bonheur, presque de l'amour, le Canton de Berne a réussi son opération séduction. Et Moutier, en choisissant le canton du Jura, a réussi



**«Tout le monde tire à la même corde. On le ressent au CJB, où l'ambiance s'est bien détendue.»**

**CYPRIEN LOUIS**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DU JURA BERNOIS

un tour de force assez exceptionnel, celui d'unir le Jura bernois, cette nation si divisée. «C'est vrai, j'ai l'impression qu'aujourd'hui tout le monde tire à la même corde», reprend Cyprien Louis. «On le

ressent au CJB, où l'ambiance s'est bien détendue. On cherche des solutions et regarde dans la même direction. Il se passe de très belles choses, très positives, comme le projet Couronne, à Sonceboz. Je ne pense pas que cela soit lié au transfert de Moutier, mais plutôt à la fin de la Question jurassienne en tant que telle, sujet tellement clivant.»

Dans le Jura bernois, où le dynamisme est surtout décrit comme industriel, une énergie nouvelle jaillit du landerneau politique. «Le Jura bernois a trop longtemps été freiné par la question de Moutier», relève Virginie Heyer. «Ce n'est jamais satisfaisant de voir une région se faire amputer d'une de ses parties, mais elle est maintenant comme libérée de son passé. Elle peut entreprendre de nouvelles choses, ce qui est très motivant pour l'avenir. Et le Gouvernement bernois s'inscrit également dans cette dynamique.» Léger, l'Ours, léger. **LK**

## A Tavannes et Reconvilier, deux maires aux anges

Du côté de Tavannes, le maire, Fabien Vorpe, a bien évidemment accueilli la nouvelle avec enthousiasme: «En deux ans d'incertitude et de tractations, nous sommes passés plusieurs fois de l'espoir au désespoir. Alors, nous ne pouvons que nous réjouir. La Commune, dès lors, devra œuvrer pour que l'administration cantonale soit non seulement accueillie, mais très bien accueillie.» S'il se frotte les mains pour Tavannes, l'homme ajoute que cette satisfaction doit rejaillir sur toute la Berne francophone: «En choisissant de centraliser, on a pris la bonne décision. C'est le meilleur service qu'on puisse rendre à la population.»

En remerciant les autorités cantonales et Mario Annoni pour leur choix, il rappelle que ce verdict est également dû à la solidarité dont ont fait preuve les neuf maires de la vallée de Tavannes, fédérés en la circonstance par son collègue de Reconvilier, Daniel Buchser.

Quant au choix de Tavannes Machines comme lieu d'implantation, Fabien Vorpe salue une solution optimale: «Il faut remercier chaleureusement le propriétaire d'avoir accepté de vendre l'usine au Canton. Sinon, je ne sais pas ce que nous aurions pu faire... Avec cette localisation, de surcroît, nous délivrons un beau message. Reprendre un bâtiment

historique et le remodeler pour une deuxième vie, n'est-ce pas enthousiasmant?» A Reconvilier, le maire, Daniel Buchser, a également pris acte du verdict avec une grande satisfaction, d'autant plus qu'il avait entrepris de rallier les neuf maires de la vallée de Tavannes - «De Court à Saicourt», précise-t-il - en faveur de la solution Tavannes-Reconvilier. Une belle unanimité, sachant que d'autres variantes avaient été évoquées, du côté de Valbirse, notamment, mais aussi de Sonceboz. Notre interlocuteur insiste enfin sur le fait que cette solution bénéficiera grandement à toute la région.

«Pour Reconvilier, il reste quand même un défi à surmonter», souligne-t-il. «Comme il faudra construire un bâtiment, les services déplacés à Reconvilier devront d'abord être logés provisoirement à Bel-Air, siège actuel de l'Ecole à journée continue. Certes, nous avons bien voté un crédit pour accueillir cette dernière dans un nouveau bâtiment, mais les choses traînent un peu. Il faut que l'OACOT se bouge.»

Daniel Buchser, en conclusion, parle de beau défi pour sa commune: «Nous devons probablement accueillir de nouveaux citoyens. Donc leur proposer des infrastructures à la hauteur.» **PABR**

## Bienne au cœur du pôle de formation

La réorganisation des services cantonaux n'oublie pas Bienne. Sur les rives du lac, pourtant, rien de nouveau. Les décisions, déjà actées, renforcent la métropole seelandaise dans son rôle de pôle de la formation des francophones du canton. Réunissant les Exécutifs de Bienne et d'Evilard ainsi que le Conseil des affaires francophones (CAF), la Délégation biennoise aux affaires jurassienne (DBA) a tenu à saluer, dans un communiqué diffusé vendredi, «le déménagement du ceff Artisanat à la rue de la Gabelle, à Bienne».

L'établissement prendra ses quartiers dans les locaux de Lycée technique à l'horizon 2026. Depuis l'été dernier, l'Ecole de maturité spécialisée (EMSp) a déjà quitté Moutier pour s'installer au Gymnase de Bienne et du Jura bernois, dont elle est une filiale. Une filière bilingue sera d'ailleurs mise sur pied pour la rentrée d'août 2023.

D'autre part, la DBA dit comprendre «les arguments motivant le déplacement» de l'Office des poursuites et faillites de Bienne à Tavannes. Elle en appelle toutefois le Canton «à assurer des services de proximités pour les personnes physiques». Dans sa communica-

tion diffusée vendredi, l'Ours spécifie à ce propos que Bienne conservera le guichet et le personnel de cet office.

### Dynamiser l'apprentissage

En pratique, la DBA a pris connaissance des lignes directrices du projet Avenir Berne romande dans le cadre d'une seconde consultation organisée par la Chancellerie cantonale. Elle en a profité pour préciser «ses attentes quant à un engagement formel» de la Direction de l'instruction publique et de la culture dans le but «de dynamiser l'espace de formation biennois, en particulier en aidant les entreprises à proposer davantage de places d'apprentissage, notamment pour les jeunes francophones».

Enfin, la DBA demande son intégration dans les différentes sections de la commission d'accompagnement du projet «afin d'assurer une représentation forte et équilibrée entre le Jura bernois et la Bienne francophone», soulignant «l'importance que le CAF et le Conseil du Jura bernois jouent dans le soutien aux intérêts de la population francophone et dans le rayonnement de la Berne romande». **LK**